



# Écrits féministes

présentés par  
**NICOLE PELLEGRIN**

de Christine de Pizan  
à Simone de Beauvoir



**Champs** classiques

# Écrits féministes

de Christine de Pizan

à Simone de Beauvoir

Choix de textes présentés par NICOLE PELLEGRIN

Cette anthologie rassemble un pan ignoré de la littérature française : les écrits que des femmes d'exception et quelques écrivains célèbres ont consacrés à un combat de longue durée, celui de l'égalité entre hommes et femmes. Accès à l'instruction, droits civils et politiques, droit au divorce, accès à tous les métiers, égalité des salaires : telles sont quelques-unes des revendications qui reviennent au fil des textes de ce recueil.

De Christine de Pizan, première « femme de lettres » française, à l'icône féministe qu'est devenue Beauvoir, ces écrits se répondent et nous aident à penser les débats d'aujourd'hui. Montrant qu'il n'existe pas une histoire linéaire du féminisme, ils nous font découvrir des personnages engagés et parfois méconnus, nous donnent à entendre des voix plurielles, réunies par l'art de penser hors des chemins tracés.

Agrégée d'histoire, **Nicole Pellegrin** est chargée de recherche honoraire au CNRS (IHMC/ENS Paris). Elle a travaillé, entre autres, sur la construction vestimentaire du genre et sur les rôles et les fonctions des femmes sous l'Ancien Régime ; elle est l'auteure de *Voiles. Une histoire, du Moyen Âge à Vatican II* (CNRS Éditions, 2017).

En couverture : © Pierre Boulat/Ass. Pierre

© Alexandra Boulat ; © Bridgeman Images ;

© Lebrecht Authors/Bridgeman Images.

Flammarion

# ÉCRITS FÉMINISTES



# ÉCRITS FÉMINISTES

de Christine de Pizan  
à Simone de Beauvoir

*Textes réunis et présentés  
par Nicole Pellegrin*

**Champs classiques**

© Éditions Flammarion, Paris, 2010.  
© Éditions Gallimard, pour les textes de Simone de Beauvoir.  
© Côté-femmes éditions pour le texte de Jeanne Deroin.  
© Flammarion, 2021, pour cette édition.  
ISBN : 978-2-0802-4365-2

## INTRODUCTION

Le féminisme est pensée et action. Dans ce domaine la France combine paradoxalement des avancées théoriques, fortes et anciennes, et une mise en pratique, dans les lois comme dans les esprits, tardive, réticente et mal assurée.

La Turquie a donné le droit de vote aux femmes près de quinze ans avant la « patrie des droits de l'homme », droits décidément « unisexuels » et non universels. Beaucoup, y compris aujourd'hui parmi les législateurs, ont fini récemment par se convertir à une politique de quotas pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique, économique et sociale, ce qui est reconnaître l'état d'arriération de notre pays en la matière. Le fait qu'il n'existe pas, à ce jour, d'anthologie accessible de textes français traitant des inégalités hommes/femmes n'est-il pas en soi une preuve supplémentaire de ce retard ? Une donnée finalement pas si étonnante dans un pays qui veut bien commencer à inclure les femmes dans l'enseignement de son histoire, mais n'a pas encore accepté, au nom de l'universalisme et du *national*, les ruptures théoriques qu'impliquent les rapports de genre, c'est-à-dire les relations socialement construites par lesquelles se vivent et se redéfinissent sans cesse le féminin et le masculin. Le dernier avatar de cette résistance met en avant l'« exception culturelle » française : *chez nous*, la

convivialité intersexuelle rendrait inutiles les excès – « américains » – du « politiquement correct », que l'histoire même de la douce France nous aurait épargnés. On veut faire entendre ici les voix qui troublent et ont troublé ce discours chauvin et lénifiant. Proposer donc une anthologie, ce qui exige d'en expliquer le sens.

Toute anthologie, surtout quand elle est pionnière, mérite en effet justification. Il s'agit, on le sait, d'un ouvrage composé de textes ou d'extraits de textes que l'on pense pouvoir ranger dans une même catégorie et qui doit rendre possible une nouvelle interprétation des écrits ainsi recontextualisés. Le recueil que nous proposons rassemble des paroles en leur temps inouïes, inaudibles donc, et depuis trop souvent occultées ; des paroles qu'il faut historiciser tout en les époussetant. Travail de ménagère, dira-t-on. Travail d'historienne aussi, tant les transformations – ô combien récentes ! – de la situation de la plupart des Françaises semblent rendre archaïques certaines formes anciennes des luttes féministes. Travail plus encore de citoyenne attachée à l'archivage du passé quand celui-ci peut aider à rendre autre un présent encore inégalitaire.

### *Féministes, vous avez dit féministes ?*

L'origine du mot « féminisme » reste énigmatique même si, et semble-t-il à tort, on a longtemps attribué la paternité de ce terme à l'utopiste Charles Fourier. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le langage courant lui conserve son sens péjoratif originel (années 1870) mais l'accorde à des personnalités féminines plutôt qu'à un type masculin, celui du « femmelin » dévirilisé, qu'évoquaient Alexandre Dumas fils et la littérature fin-de-siècle. Le dictionnaire *Littré* l'ignore d'ailleurs lors de sa publication, en 1863, et c'est la militante du droit de vote Hubertine Auclert

qui en inaugure définitivement l'usage, dans une lettre au préfet de la Seine parue dans *Le Vote des femmes* en 1882. Évoquant la création d'un « comité féministe », elle décrit à cette occasion son engagement et sa volonté de faire attribuer, en priorité, aux femmes leurs droits politiques avant même des droits civils qui, à ses yeux, devraient découler des premiers (son combat est celui, encore controversé, des « suffragistes »). Honorable et toujours revendiquée par les militantes, l'épithète « féministe » se charge très vite d'ambivalences variées comme le montre son emploi dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Quand elle brigue sa réadmission à la Société des gens de lettres en 1898, l'ex-républicaine féministe Juliette Adam, devenue salonnière en vogue, est ainsi évoquée par son rapporteur : une « femme douée de qualités toutes viriles [...], [elle] a fait du vrai féminisme, honnête et sans chimères ». Les soupçons que fait naître la notion de « féminisme » – et les néologismes qui en découlent – sont patents ici et autorisent des distinctions entre un « vrai » féminisme (paisible, silencieux, gracieux, utile ?) et un autre, mal entendu, dénaturé, agressif, « anti-hommes », etc.

Aujourd'hui, lié à la fois à des revendications politiques et à des formes de « libération sexuelle » (une notion à orientation variable dans l'imaginaire français, militantes comprises), le terme « féministe » reste encore injurieux pour nombre de nos contemporains, et même chez des universitaires estimés. Les dictionnaires les plus récents (*Larousse, Robert*) parlent d'ailleurs, pour définir le féminisme, de « doctrine qui préconise l'extension des droits, du rôle de la femme dans la société ». Une triste façon de dire les rigidités supposées d'un projet quasi sectaire où l'intolérance antimasculiniste le disputerait à l'animosité et à l'agressivité. Il faut en rire, mais ne pas manquer d'y réfléchir tant cet antiféminisme est commun, tenace et irrationnel.

Malgré une adoption tardive et lourde de malentendus, malgré l'impossibilité d'en fournir une définition précise et figée, le vocable n'en reste pas moins valide pour désigner des combats d'ordre politique, socio-économique et/ou culturel, qui, s'ils ne passent pas nécessairement par la revendication de la totalité des droits politiques, ont inscrit dès le départ dans leurs programmes la dénonciation et l'éradication des formes les plus variées de l'inégalité entre les hommes et les femmes. La plus flagrante et la plus fondamentale est l'absence d'accès légitime à l'éducation dans un système qui infériorise les femmes culturellement mais fait de cette inculture même un trait de nature et une... cause d'exclusion. C'est pourquoi Christine de Pizan et d'autres peuvent prendre place dans une tradition littéraire de type féministe, même si les idéaux que leurs textes véhiculent n'ont pas donné lieu – semble-t-il – à une prise de conscience collective. Chez l'auteure du *Livre de la Cité des dames*, publié vers 1405, ces idéaux se contentent (ce qui n'est pas peu) d'être mis en actes par l'écriture – celle d'écrits diversement allégoriques – et par une vie difficile de femme d'affaires avisée et vivant de sa plume, la première connue à ce jour. Ses « plaintes », tout comme le *Grief* de Marie de Gournay, ont évidemment un contenu fort différent des programmes de la Belle Époque glorifiés par le critique littéraire Émile Faguet (*Le Féminisme*, 1910). Contre l'avis de ses détracteurs, ce dernier estimait juste de lutter pour l'égalité de l'instruction et des salaires, pour l'accès des femmes aux professions libérales et aux droits politiques et civils, pour l'autorisation de la recherche de paternité et pour l'extension du divorce. Ce sont là des revendications devenues aujourd'hui fort heureusement caduques. Faguet les justifie d'ailleurs, comme d'autres avant lui, par l'excellence de quelques femmes de « génie » et – argument en son temps peu

usité – par la « supériorité » du sexe féminin sur les hommes « dans le monde ouvrier et dans le monde rustique » transformés par l'industrialisation. On est loin et des considérations de Christine de Pizan et des sujets investis par le féminisme contemporain : la prostitution, le viol, les violences domestiques, l'adoption d'enfants par des couples homosexuels, le mariage de ceux-ci, l'avortement, la procréation artificielle, « le plafond de verre », la disparition ou le dépassement de la Différence, etc. Pourtant l'archivage de toutes ces revendications, des plus infimes aux plus amples, des plus anciennes aux plus nouvelles, est nécessaire pour permettre la constitution d'une mémoire féminine durablement mobilisable.

C'est d'abord *par la plume* que ce « féminisme » de longue durée a été défendu avec talent et vigueur. Mais il l'a été aussi, notamment depuis la Révolution française, au prix de combats collectifs qui engagèrent les corps autant que les esprits de groupes diversement stables, des combats qui passèrent par la création d'organisations, la rédaction de pétitions et de banderoles, la mise en place de tournées de conférences, la tenue d'assemblées et de banquets, par des manifestations de rue, des prises de risques de toutes sortes, etc. : toutes activités dans lesquelles les textes ici rassemblés trouvent parfois leur origine et dont tous portent la trace. Mais se profile alors un premier malentendu, celui qui ferait croire qu'il existe *un* « courant féministe », sans doute plein de bruit et de fureur, mais unifié, progressif et, pour tout dire, téléologique. Peut-être les historiens du syndicalisme ou des droits civiques peuvent-ils adopter un tel présupposé. Encore que... Pour ce qui est de la pensée féministe, en tout état de cause, ce serait là un travestissement inacceptable.

Ce que voudrait montrer ce recueil, c'est, au contraire, que les *textes* réunis dans cette anthologie sont d'abord le fruit de réflexions individuelles qui, pour être nourries de situations communes, furent destinées à des publics particuliers dans des *contextes* précis. Ces pages révèlent autant des conjonctures fluctuantes que des personnalités d'écrivain(e)s et de combattant(e)s exceptionnel(le)s, généralement conscient(e)s de leur singularité et de leur statut de « métis sociaux » (comme l'historienne Michelle Perrot le dit de George Sand, « ni aristocrate, ni bourgeoise »). Tandis que ne cessent d'évoluer idéologies, structures socioculturelles et pesanteurs économiques, se maintient une subordination d'ordre politique, économique et idéologique qui est affirmée comme intangible et « naturelle » : celle d'un sexe par l'autre. Contester cette subordination est un défi, lui-même variable dans sa forme et dans son impact.

Ces textes ne sont en aucun cas des constructions immuables, abstraites et valables de et pour tout temps (est-ce d'ailleurs pensable ?) ; il faut les déchiffrer comme des *actions*, inscrites dans les conflits de leur époque et tournées contre des adversaires particuliers. Des écrits, donc, nécessairement polémiques et politiques malgré l'affichage parfois trompeur d'allégeance à une souveraine (Anne d'Autriche ou Marie-Antoinette) ou aux tenants d'une école de pensée, finalement peu favorable aux femmes, le saint-simonisme par exemple. Des écrits aussi qui inter-réagissent entre eux et avec des publications venues d'ailleurs comme la *Vindication of the Rights of Women* de Mary Wollstonecraft (1792) ou *The Subjection of Women* de l'Anglais John Stuart Mill (1869). S'il n'y a pas de « courant féministe » unique, donc pas d'histoire possible *du* féminisme et peut-être même – question ô combien controversée ! – pas de possible « histoire des femmes » unifiée et isolée, les diverses

interventions des femmes dans l'histoire n'en sont pas moins de mieux en mieux connues. L'histoire des féminismes français est largement faite, grâce aux travaux d'historiennes et de sociologues comme Christine Bard, Sylvie Chaperon, Geneviève Fraisse, Laurence Klejman, Marie-Victoire Louis, Michelle Perrot, Martine Reid, Michèle Riot-Sarcey, Florence Rochefort, Joan Scott, Bonnie Smith, Françoise Thébaud, Eleni Varikas, Éliane Viennot et bien d'autres. Les textes ici rassemblés ont tous leur place dans ces histoires. Ils les accompagnent sans se substituer à elles.

S'il fallait trouver un point commun à ces écrits, ce serait sans doute la *stupéfaction* qu'ils engendrent et que cette anthologie devrait nous faire partager. À ne regarder que l'ancienne France, celle qui irait de la fin du Moyen Âge jusqu'aux années 1970, la subordination – officielle sinon réelle – de « la moitié du ciel » fut longtemps si radicale qu'elle nous *méduse* encore. Il faut donc ne pas transformer en simples « curiosités » pathétiques les différentes formes d'asservissement contestées en vain pendant des siècles par les auteurs rassemblés ici : déni de la capacité à raisonner et donc à être éduquée, absence de reconnaissance juridique et civile, réduction de toutes les formes de liberté physique (en particulier procréatrice, mais aussi vestimentaire ou sportive), incompétence syndicale et politique, etc. C'est depuis peu que la levée de ces stigmatisations est devenue une cause légitime et que les « griefs des dames » ont été transformés, ici et là, en droits nécessaires et valables pour toutes, du haut en bas de l'échelle sociale.

### *Choisir ou l'effet-liste*

Incomplète, cette anthologie l'est évidemment, mais cette incomplétude, pour être inévitable, est aussi porteuse

d'une partialité qu'il ne faut pas taire. La faiseuse d'anthologie ne navigue pas sans repères. Son ciel est plein d'étoiles et de saintes déjà canonisées. Ses héro(ïne)s forment des constellations qui sont autant d'images pré-construites. Choix partial, donc, qui ne m'a fait retenir, à coup sûr, que des féministes lié(e)s aux formes les plus radicales de la contestation sociale. D'autres groupes cependant, en apparence peu engagés dans la vie politique car proches, par exemple, de certains mouvements catholiques hostiles à la République, ont eux aussi produit une littérature féministe qui est en voie de redécouverte. Sans oublier non plus la lutte des femmes pour accéder à leur pleine reconnaissance au sein même des religions. Il n'y a plus guère que les Églises catholique romaine et orthodoxe pour la refuser, malgré l'activisme de certaines militantes chrétiennes (La Collective des femmes), malgré aussi des exemples fort anciens que se plaît à rappeler au XVII<sup>e</sup> siècle une Marie de Gournay. Cette partialité elle aussi peut faire renaître le danger que se construise l'illusion d'une unité *du* féminisme désormais conçu comme force d'appoint du progressisme. En privilégiant certains courants du féminisme aux dépens de quelques autres, il y a donc un risque certain de devenir soi-même célébrante d'une cosmogonie propre aux mouvements des années 1970 et nourrie de fantasmes divers. Notamment de celui-ci : l'existence de fallacieux paradigmes transhistoriques. Qui n'a pas rêvé des éternelles guerrières, amazones ou guérilleras ? Des mythiques mères nourricières, toutes identiques car porteuses d'utérus ? Des sorcières obscures et puissantes, preuves de la permanence de l'occulte féminin ? Des lesbiennes amoureuses, de Sapho à la poétesse Renée Vivien ? Pourtant l'éloignement dans le temps de certains écrits et leur appartenance à des modèles idéologiques révolus sont si marqués que sont menacés d'anachronisme

tous les commentaires superficiels que l'on peut en faire. Les proximités fallacieuses que favorise une mise en page continue ne doivent pas induire des approximations interprétatives.

L'arbitraire de la liste entraîne donc un triple problème. D'abord celui d'un imaginaire fait de pionnières et donc de causalités impossibles à confirmer. Il faut dénoncer cette construction idéologique du « précurseur » en féminisme, comme Georges Canguilhem l'a fait dans le domaine des sciences : une époque ne se pose que les problèmes qu'elle peut penser et qu'elle pourrait résoudre. Ensuite celui des généalogies arbitraires que peut susciter une présentation chronologique où la succession des femmes offertes en modèles et la répétition des mêmes argumentaires ne doivent pas faire croire à des passages de relais automatiques. Jeanne d'Arc, canonisée par les femmes de lettres longtemps avant de l'être par l'Église, n'est pas comprise de la même manière par Pizan, Gournay, Deraismes et Auclert, même si toutes la célèbrent avec une égale ferveur – et il faudrait revenir sur les usages des femmes illustres dans les innombrables tentatives historiographiques des écrivains féministes. Enfin un troisième problème – et non des moindres – découle des deux précédents : le risque de contribuer soi-même à confirmer des « préjugés progressistes » (Eleni Varikas). Ceux-ci ne peuvent manquer de survenir à l'esprit des plus optimistes d'entre nous, surtout quand ils/elles sont né(e)s aux alentours de la Seconde Guerre mondiale et ont vécu les gains prodigieux qui ont marqué, pour les Françaises, les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle : droit de vote, droit à la contraception et à l'avortement, parité, accès à tous les métiers, etc. La réalité et la banalisation de ces acquis – inscrits dans la loi et allant de soi pour les jeunes générations – peuvent faire croire à une

marche victorieuse vers l'égalité, une marche qui serait continue et relèverait désormais du passé. Depuis « les années Beauvoir », pour reprendre l'expression de Sylvie Chaperon, et leurs pesanteurs machistes, que secouèrent enfin les mouvements féministes post-soixante-huitards, la ligne ne fut jamais droite, les plafonds de verre existent toujours et les lendemains peuvent ne plus chanter.

Le tronçonnage indispensable de certains textes accroît cette illusion d'optique mais, si ces « morceaux choisis » peuvent, par leur multiplicité, empêcher l'escamotage de pans entiers de la littérature féministe, ils doivent surtout permettre – du moins l'espère-t-on – de saisir des ruptures et de donner naissance à de nouvelles volontés de savoir. Seul le recours à des textes publiés *in extenso*, et pas seulement à des extraits, pourrait rendre justice aux effets d'écriture et à la qualité de langue de chacun des gens de lettres qui les ont produits. On voudrait plus encore susciter le désir d'autres lectures, celles de l'ensemble des œuvres d'un(e) même écrivain(e), celles de leurs épigones. Le biographique doit cesser d'être prioritaire et la révélation des amours de George Sand ou de Louise Michel (ici absentes) importe moins à connaître que leurs correspondances ou celle de leurs compagnons et compagnes : la journaliste quarante-huitarde Eugénie Niboyet ou la relieuse anarchiste Nathalie Lemel. On voudrait davantage encore faire naître une approche plus globale – plus anthropologique ? – des façons de dire et de faire des personnes et des groupes qui ont porté des projets féministes, que ceux-ci aient eu pour but de décrire, analyser, réduire, anéantir ou dépasser les antagonismes de sexe et/ou tout ou partie des inégalités qui les accompagnent.

*Écrire, disent-elles*

Trois remarques s'imposent car les enjeux d'une écriture au féminin, c'est-à-dire par et pour les femmes, sont considérables et la littérature fut toujours un instrument décisif de subversion des discours normatifs. Il ne s'agit pas de s'interroger sur des spécificités de genre (le sujet controversé de « l'écriture féminine ») mais de rappeler à la fois les impossibilités matérielles de son émergence comme pratique courante, les difficultés de la restitution publique des écrits produits et l'importance du recours à des modèles réels empruntés à l'histoire.

Savoir lire, puis savoir écrire (longtemps deux étapes successives et distinctes de l'apprentissage des « lettres »), impliquent qu'existe un enseignement librement ouvert aux filles : rares « petites écoles » souvent payantes tenues par des religieuses ou des dévotes sous l'Ancien Régime et une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, instruction publique (ou « privée ») après la Troisième République. Faute d'une scolarisation identique à celle des garçons (pas de latin, pas d'accès à l'université) et malgré l'accession de certaines à des savoirs avancés au sein de la famille (auprès d'une mère lettrée, d'une gouvernante ou du précepteur des frères), le maniement de la plume fut longtemps un privilège d'exception et une revendication majeure. Être instruite, ce leitmotiv des premiers écrits féministes et de leurs variantes tardives (il s'agit alors d'obtenir une instruction parfaitement identique à celle des garçons et, si possible, non sexiste) est proprement fondamental : il *fonde* la possibilité d'un affranchissement des femmes, en leur donnant accès à la pensée de l'universel, en leur permettant de s'exprimer dans la permanence (et non dans la brièveté de l'échange salonnier ou de la conversation courante), en fournissant à certaines un gagne-pain autorisé.

Savoir se faire entendre de façon durable, voire être lue, cela est une condition indispensable à l'émergence d'une pensée féministe quelle qu'elle soit. Un gros travail d'enquête reste à faire sur le problème de la diffusion-réception d'écrits difficiles à rendre publics du fait de leur caractère subversif : qui les édite et les fait connaître ? À quel prix (financier et mental) et comment ? Sur quels supports littéraires (essais, romans, récits de voyage et autres médias) ? Aux publications à compte d'auteur (une pratique fréquente et de longue durée) s'ajoutent les éditions commerciales classiques avant l'émergence de maisons spécialisées, généralement associatives et militantes. Mais il est tout aussi essentiel d'appréhender le recours à des formes d'imprimés moins connus que le livre. Pamphlets et affiches placardés sur les murs ou distribués à la main (Olympe de Gouges), articles de presse, courriers des lectrices et autres supports (songeons aux cartes postales et timbres édités par les suffragettes) ont permis des diffusions massives dont l'impact est difficile à mesurer. On ignore souvent les tirages de ces différents médias et aucun compte-rendu critique ne les mentionne comme messagers d'idées émancipatrices.

Que dire enfin de ce moyen de diffusion, insaisissable mais crucial, qu'est la *parole* pour les « propagandistes » du féminisme ? Nelly Roussel fonde en 1920 une école pour les former, sous le patronage du journal *La Voix des femmes* et Maria Deraismes pouvait affirmer : « La parole parlée est supérieure à la parole écrite. » C'est en effet une arme puissante aux mains de conférencières émérites comme Flora Tristan, Louise Michel ou Hélène Brion, mais ce le fut aussi, dans des cercles plus restreints, pour des femmes du monde comme Marie de Gournay (qui connut l'entourage des deux épouses d'Henri IV) ou comme Marguerite Durand, actrice,

salonnière et directrice du journal *La Fronde* sous la Troisième République. Comment interpréter enfin l'impact de la propagande antiféministe et de ses effets publicitaires, involontaire et pervers ? La caricature notamment, ainsi que les innombrables textes misogynes, ont, dès l'origine de l'imprimé et du fait de leur violence, généré des ripostes fécondes et imprévues. Les différentes « querelles des dames », aujourd'hui en cours de réexamen, ont sévi depuis au moins Christine de Pizan jusqu'aux multiples contestations du *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, publié par Sylvain Maréchal en 1801. Cet auteur paradoxal y parodie les listes de femmes illustres pour justifier et encourager l'analphabétisme féminin : Jeanne d'Arc, dit-il, « sçut bien délivrer la France sans savoir lire » et « l'amour de la science » n'a pas empêché les « mauvaises passions » de Christine de Suède !

Faire l'histoire des femmes célèbres ou, du moins, les invoquer, c'est un thème récurrent dans les écrits de la plupart des féministes. C'est une nécessité et peut-être une illusion. La quête de grandes ancêtres obéit tout à la fois à un besoin de légitimation et à une recherche de consolation : comment panser (et penser) une blessure à jamais non cicatrisable, celle d'un asservissement général et durable des femmes soutenu par de puissants intérêts particuliers et par la mauvaise foi ? La persistance, depuis la nuit des temps, de personnages féminins de grand talent dans tous les champs de l'activité humaine, mais aussi leur oubli récurrent par les élites masculines, obligent à des travaux de réécriture de l'histoire des relations hommes/femmes chaque fois que la question féminine est réaffrontée. *Le Deuxième Sexe* et ses innombrables anecdotes exemplaires en fait encore la démonstration en 1949, tout comme la passion de l'histoire des différentes vagues du féminisme.

Le féminisme, sous toutes ses formes, est bien entendu autre chose qu'une simple affaire de mots. Mais *prendre au mot* les féministes du présent et du passé, c'est leur prêter attention comme elles/ils le méritent ; c'est aussi, en passant au crible de l'analyse critique leurs propres vocables, refuser le statisme de formulations passe-partout dont le sens variable ne cesse de faire l'objet de luttes féroces. La révision de « l'être-femme » à laquelle nous invite Beauvoir passe par la mise à nu de notions trop évidentes : « femme » et « homme » d'abord, mais aussi leur opposition traditionnelle et les schémas binaires qu'elle entraîne : public/privé, violence/persuasion, etc. Que veulent dire, pour une servante engrossée par son maître au XVI<sup>e</sup> siècle, des mots comme « maternité », « liberté », « égalité », « affranchissement », « faiblesse », « différence », etc. – concepts que chaque époque réemploie différemment ? La définition de ces termes, on l'oublie trop souvent, est le fruit d'élaborations et de réélaborations produites contre des adversaires précis et leur caractère sexué relève du *genre*, qu'il soit social ou grammatical, et non de la nature.

Le langage est un champ d'action (Christine Planté) où l'*e* aime être muet quand il conclut des formes féminines. Quant à la féminisation des titres et des fonctions, c'est bien autre chose qu'un jeu dérisoire. La neutralisation des effets nés de l'association du masculin à l'universel est au cœur d'une « guerre des mots » encore essentielle à mener (voir l'une des rubriques du site de la Société internationale d'étude des femmes de l'Ancien Régime – SIEFAR). Une langue n'est évidemment ni fixe ni immédiate et, surtout, elle n'est jamais neutre. Marguerite Buffet le savait dès 1668 en écrivant ses *Nouvelles Observations sur la langue française, avec les Éloges des illustres sçavantes, tant anciennes que modernes*, tout comme Hubertine Auclert qui, attentive à toutes les

formes de sexage, apostrophe ainsi l'Académie française en 1898 : « La féminisation de la langue est urgente. »

De façon infiniment plus modeste, plus prudente aussi, il est sans doute bon de proposer de refaire une « galerie » d'illustres : des écrivain(e)s qui étonnent et détonnent, mais qu'il faut lire ou relire pour leurs qualités stylistiques et pour les résonances que leurs idées peuvent encore avoir aujourd'hui. Passer, grâce à leurs écrits, et comme le proposait Nelly Roussel en 1920, « du rêve à la réalité ». Et *vice versa*.

Nicole Pellegrin



## NOTE ÉDITORIALE

La sélection proposée vise à faire se rencontrer des personnalités littéraires et des thématiques aussi variées que possible et non d'écrire une histoire par les documents des féminismes français. Chaque texte est précédé de quelques paragraphes destinés à le situer brièvement dans le contexte de son temps et dans la vie et les œuvres de son auteur. Les informations biographiques à proprement parler sont réduites à l'essentiel et peuvent être approfondies grâce aux ouvrages ou articles indiqués dans la bibliographie finale.

L'élucidation des personnages mentionnés dans chacun des écrits est facilitée par un index nominatif qui fournit des éléments succincts : dates, activité principale, à compléter éventuellement par la lecture des ouvrages généraux indiqués en bibliographie.

Les titres donnés ici aux textes reprennent généralement celui de l'œuvre (ou du chapitre) dont ils sont issus ; quand ils ont été créés pour les besoins de cette édition, ils sont suivis du signe\*.

L'orthographe et la ponctuation des textes anciens ont été modernisées pour faciliter la lecture. Les notes de bas de page appartiennent aux textes originaux.

Le lecteur trouvera les sources détaillées des textes en fin d'ouvrage, selon leur ordre d'apparition dans le volume.



# 1.

## Christine de Pizan (vers 1363 - vers 1431)

« Sans plus attendre, partons au Champ des Lettres ; c'est en ce pays riche et fertile que sera fondée la Cité des dames, là où on trouve tant de fruits et de douces rivières, là où la terre abonde en toutes bonnes choses. Prends ta pioche de ton intelligence et creuse bien. »

*La Cité des dames*, 1405

*Première des femmes européennes connues à avoir vécu de sa plume, Christine de Pizan servit longtemps, avec la mythique Sapho, à battre en brèche le monopole masculin de l'étude (l'apprentissage et l'exercice des « lettres »). Son exemple et ses démonstrations ne montraient-ils pas les bienfaits d'une instruction féminine désirée par Dieu même ? Il « la forma à sa digne semblance/Et lui donna savoir et cognoissance/Pour soy sauver, et don d'entendement » (Épistre au dieu d'amours, 1399).*

*Fille d'un astrologue bolonais installé à la cour du roi Charles V et épouse heureuse, Christine devint veuve d'Étienne de Castel en 1389, dix ans après ses noces. Aussi, pour élever ses trois enfants et entretenir sa mère et sa nièce, elle dut se livrer à des activités littéraires multiples : la rédaction, en langue vernaculaire, de poèmes variés, de traités allégoriques, de biographies historiques,*

*etc. Et elle fut peut-être aussi l'administratrice d'un atelier de copistes-miniaturistes, en un temps où les presses à imprimer n'avaient pas encore été inventées. Ses œuvres, écrites simultanément ou séparément en prose et en vers, sont parcourues par les thèmes inédits du veuvage au féminin, des dangers de l'amour dit courtois, des malheurs de la guerre civile et de l'utopie d'un monde exclusivement féminin. Impliquée dans le débat sur le Roman de la Rose (œuvre didactique de Guillaume de Lorris continuée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par le violemment misogyne Jean de Meun), débat qui fit rage à Paris entre 1401 et 1405, elle écrivit alors Le Livre de la Cité des dames. Elle s'y dépeint plongée mélancoliquement dans la lecture d'un traité hostile aux femmes quand surviennent trois dames – Raison, Droiture et Justice – qui l'invitent à construire une ville fortifiée dont chaque pierre serait une femme douée de talents et de vertus. Le dialogue qu'elle instaure avec les trois dames est étayé d'exemples tirés de l'Antiquité, de l'histoire sainte et de son propre monde. À noter que la dernière des œuvres versifiées de Christine de Pizan chante la gloire de sa contemporaine, Jeanne d'Arc, prophétesse inspirée, guerrière encore victorieuse et défenseuse d'une monarchie menacée.*

*Classée comme « le premier des bas-bleus qu'il y ait dans notre littérature » par l'universitaire Gustave Lanson, toujours méprisant à l'égard des écrivaines (la première édition de sa fameuse Histoire de la littérature française date de 1894), Christine de Pizan n'en figure pas moins dans certains manuels scolaires féminins des années 1900. C'est le cas de ces Morceaux choisis des auteurs français, destinés à l'enseignement secondaire des jeunes filles (cours supérieur) et réunis par Albert Cahen. L'extrait que nous proposons ici provient de La Cité des dames (deuxième partie, chapitre trente-six) où Droiture dialogue avec Christine à l'intérieur*

*des murailles, et il était reproduit en vieux français dans ce manuel avec un appareil de notes très pédagogique.*

*Le passage choisi recourt à l'argument d'autorité, ce qui est, pour longtemps, une nécessité quand il s'agit de défendre le droit à l'éducation des filles. L'illégitimité d'une femme qui traite d'affaires publiques en prenant la plume et qui s'insurge contre des conventions bien établies explique une présentation apparemment en demi-teinte de la cause des femmes par l'auteur. Entre rêverie poétique et analyse précise de l'histoire propre aux femmes, quelle que soit leur catégorie sociale (un thème développé principalement dans Le Livre des trois vertus en cette même année 1405), Pizan a construit un solide panthéon féminin qui met en cause les fondements d'un monde dominé par les hommes d'Église.*

## À CEUX QUI DISENT QU'IL N'EST PAS BON QUE FEMMES APPRENNENT LETTRES

Je me merveille trop fort de l'opinion d'aucuns hommes qu'ils ne voudroient point<sup>1</sup> que leurs filles, femmes ou parentes apprenissent sciences, et que<sup>2</sup> leurs meurs en empireroient. Par ce puez tu<sup>3</sup> bien voir que toutes opinions d'ommes ne sont pas fondées sur raison, et que ceulx<sup>4</sup> ont tort ; car il ne doit mie estre présumé que de

---

1. *Je me merveille... qu'ils ne voudroient point*, je m'émerveille très fort de l'opinion de quelques hommes, à savoir de ce qu'ils ne voudraient point.

2. *Et que*, disant en outre que.

3. *Par ce puez tu*, par cela tu peux. – Formes orthographiques du même mot : peux, pues, puez.

4. *Ceulx*, ceux-là.

## TABLE

<i>Introduction</i> .....	I
<i>Note éditoriale</i> .....	XVII
1. Christine de Pizan (vers 1363-vers 1431) ...	7
À ceux qui disent qu'il n'est pas bon que femmes apprennent lettres .....	9
2. Marie Le Jars de Gournay (1565-1645) .....	13
Égalité des hommes et des femmes .....	16
Grief des dames .....	34
3. François Poulain de La Barre (1647-1725) ...	41
De l'égalité des deux sexes .....	43
4. Condorcet (1743-1794) .....	63
Sur l'admission des femmes au droit de cité .....	66
5. Olympe de Gouges, née Marie Gouze (1748-1793) .....	75
Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne .....	81
6. Charles Fourier (1772-1837) .....	95
L'avilissement des femmes et leurs correctifs sensuels.....	98
7. Jeanne Deroin (1805-1894) .....	117
Profession de foi de Melle Jenny de Roin .....	119

8. Flora Tristan (1803-1844) .....	131
Une voix anglaise .....	133
9. André Léo, alias Léodile Béra (1824-1900) ...	139
La maternité .....	141
10. Maria Deraismes (1828-1894) .....	151
Mœurs et prostitution .....	153
11. Hubertine Auclert (1848-1914) .....	159
Femmes ! Vous allez prendre notre place... ..	161
La citoyenne .....	165
La féminisation de la langue .....	169
12. Madeleine Pelletier (1874-1939) .....	173
Éducation féministe des filles .....	175
13. Nelly Roussel (1878-1922) .....	183
Haïr .....	185
Discours de protestation contre les procès intentés aux néo-malthusiens .....	187
14. Hélène Brion (1882-1962) .....	197
La voie féministe .....	200
15. Simone de Beauvoir (1908-1986) .....	221
Un succès controversé .....	223
Trente ans après .....	229
<i>Sources des textes</i> .....	234
<i>Choix bibliographique</i> .....	236
<i>Index</i> .....	244

N° d'édition : L.01EHQN001191.N001

Dépôt légal : mars 2021

Imprimé en Espagne par Novoprint (Barcelone)